



## Convocation à l'assemblée des comptes 2019

Le comité de l'Association de la Crèche Capucine a le plaisir de convoquer tous ses membres à l'assemblée des comptes qui se déroulera le:

**Mercredi 22 juillet 2020 à 18h00**

**dans les locaux du bureau communal de Le Mouret (salle d'activités)**

---

### ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des budgets 2020 du 30 octobre 2019**  
Le PV ne sera pas lu, il est à disposition sur le site internet [www.crechecapucine.ch](http://www.crechecapucine.ch)
- 2. Informations du Comité**
- 3. Comptes 2019**  
Vote final
- 4. Divers**

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette assemblée, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

### ASSOCIATION DE LA CRÈCHE CAPUCINE

La présidente

Gisèle Marthe

Vice-présidente

Chantal Pasquier



Le Mouret, le 8 juin 2020

**Aux Conseils communaux  
de l'Association de la crèche Capucine  
et à leurs délégués**

Madame et Monsieur le Syndic,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,  
Mesdames et Messieurs les délégués,

Conformément aux statuts de notre Association, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée des comptes de l'Association de la crèche Capucine qui aura lieu le :

**mercredi 22 juillet 2020 à 18h00**  
**dans les locaux du bureau communal de Le Mouret (Salle d'activités)**

Les documents relatifs à cette assemblée vous ont déjà été envoyés en date du 2 mars 2020, lors de l'envoi de la première convocation.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

**ASSOCIATION DE LA CRÈCHE CAPUCINE**

La présidente

Gisèle Marthe

Vice-présidente

Chantal Pasquier